



L'ÉCHO BELLENAVOIS



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 16 NOUVEAUX JEUNES ÉLUS

De nouvelles élections ont eu lieu vendredi 17 octobre pour le conseil municipal des enfants (CME) de Bellenaves. 17 enfants se sont proposés, ce qui est fantastique ! Après un désistement, nous avons tout de même 16 enfants qui ont été élus.

Les règles de vote étaient pratiquement les mêmes que pour les adultes. Les enfants avaient tous leur carte d'électeur tamponnée du cachet de la Mairie, des registres à signer, l'urne et l'isoloir, un bulletin à choisir.

Les enfants candidats avaient dessiné leurs affiches au préalable, avec fantaisie et créativité, pour présenter leur programme. Les candidatures étaient ouvertes aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2. Tous les enfants de l'école primaire étaient électeurs.

Nous remercions les professeurs de l'école qui ont facilité la préparation aux élections et qui ont emmené leurs classes à la Maison des Services, lieu du vote.

Les enfants élus ont été reçu le 28 novembre en mairie pour être présentés au conseil municipal adultes et recevoir leurs écharpes tricolores. Ils seront les porte-paroles de la jeunesse de notre village. Nous sommes impatients de voir leurs envies se concrétiser en projets. Ils seront invités à les présenter au fur et à mesure devant le conseil municipal adultes.

Lors de la cérémonie de remise des écharpes, les enfants ont montré beaucoup d'intérêt quant à la date du début de l'aventure : la première réunion du conseil vient d'avoir lieu le 2 décembre. A compter de cette date, le CME se réunira tous les quinze jours. Il est encadré par Indré Vattan, déléguée à la Jeunesse, et Blandine Broucqsault, animatrice chez Viva Sioule, avec un petit coup de main de Corine Ryan-Schubert, adjointe au maire.

Un grand merci aux parents aussi. C'est grâce à leur accompagnement que les enfants pourront participer aux réunions bimensuelles.

Antonin, Enès, Léonie, Angelyne, Amélia, Léna, Ninon, Paolo, Eva B., Eva M., Rémy, Gaston, Maxence, Alistair, (absents : Bryan et Keliha), avec Corine Ryan-Schubert, adjointe, et Nicole Hauchart, maire.



En bref

RECENSEMENT

Cette année, Bellenaves réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 15 janvier et le 15 février 2026 (du lundi au samedi entre 8h et 18h).

Un agent recenseur, sous contrat avec LA POSTE mais disposant de son véhicule personnel, vous fournira une notice soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Ce document est indispensable pour vous recenser, gardez-le précieusement.

Deux solutions pour répondre au recensement :

- soit en ligne, simple et rapide pour vous.
- soit via l'accueil d'un agent recenseur.

Nous comptons sur votre participation ! Sachez que les dotations de fonctionnement, versées par l'Etat à notre collectivité, sont basées sur le nombre d'habitants recensés...

BIODÉCHETS : PRÉPAREZ-VOUS À UN CONTRÔLE DRASTIQUE DU SICTOM !

Depuis début 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire. La commune et le SICTOM Sud Allier ont décidé de mettre à disposition des Bellenavois cinq bacs spécifiques pour les biodéchets ainsi que des composteurs gratuits à installer chez soi ou des composteurs publics (école, gare, église, cimetière, ...).

Objectif affiché par le SICTOM : inciter les habitants à ne plus utiliser les poubelles ordures ménagères (OM) pour jeter les biodéchets.

En effet, à court terme les poubelles OM seront soumises à un contrôle drastique et seront refusées en cas de présence de biodéchets comme c'est déjà le cas dans d'autres SICTOM du département. Dès à présent adoptez le bon réflexe, si vous avez un jardin, **compostez !** Si vous n'avez pas de jardin, **utilisez les bacs à biodéchets ou les composteurs partagés.**



En bref

BIENTÔT LA PRODUCTION DE TUILES DES TAVAILLONS À L'ABRI !

Le bail emphytéotique avec la société Amarenco est signé. C'était la dernière étape avant le début des travaux de construction du hangar photovoltaïque de 1650 m² qui va permettre d'abriter l'hiver et d'ombrager l'été les stocks de Tavaillons et de produits dérivés. Les travaux doivent commencer en décembre par le terrassement du terrain et se dérouler pendant tout le 1er trimestre 2026. L'objectif est une livraison du bâtiment fin mars.

L'HOSTELLERIE DU CHÂTEAU : AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

Démarrée en 2020, la mise aux normes sécurité accessibilité imposée sous peine de fermeture s'est enfin terminée en ce mois d'octobre par un avis favorable de la Commission de sécurité.

Cette opération aura nécessité les interventions de plusieurs bureaux de contrôles et de pratiquement toutes nos entreprises locales : plâtrerie peinture, plomberie, électricité, menuiserie. Nous les en remercions.

COURRIER NON DISTRIBUÉ : NÉCESSITÉ D'UN ADRESSAGE CORRECT

Courant 2025, nombreux habitants ont reçu un courrier de la mairie les informant de la nouvelle adresse qui leur a été attribuée. Pour continuer à recevoir vos courriers, nous vous recommandons de :

- faire vos démarches de changement d'adresse auprès de vos correspondants ;
- mettre vos noms et votre numéro de rue sur votre boîte aux lettres.

LOCAL DU 2 PLACE DE LA POSTE

Charline Jolly, infirmière libérale, s'est récemment installée dans ce local 2 Place de la Poste (haut de la Rue Bertin)

Actuellement, 6 infirmières libérales sont en activité sur notre village (à la Maison de Santé ou à leur cabinet). Retrouvez leurs coordonnées sur notre site internet :

<https://www.bellenaves.fr/vie-pratique/infirmieres-liberales/>

ADIEU PETIT CASINO, BIENVENUE VIVAL !

C'est en effet sous l'enseigne *Vival* que l'épicerie, la SARL *BBC Distribution*, va exercer son activité début 2026. Les travaux d'agrandissement vont commencer cette fin d'année et vont permettre de faire passer la surface de vente de 135 m² à 187 m². Le magasin restera ouvert pendant toute la durée des travaux durant le 1er trimestre 2026.

Nous souhaitons à Hervé et Béatrice Ribette une belle réussite dans leur projet déjà très bien engagé.



DEMEURES EN PÉRIL

Vous aurez tous remarqué les arrêtés de péril affichés sur certains immeubles de Bellenaves... Lorsqu'un immeuble présente un danger en raison de son état, le maire met en place cette procédure pour protéger les occupants, les passants ou les voisins. Le propriétaire est mis en demeure de faire les travaux. En cas de non exécution des travaux, le maire a l'obligation de les faire réaliser. La Trésorerie est chargée d'assurer le recouvrement des frais, augmenté des pénalités de retard et des pénalités d'astreintes.

Quatre dossiers sur cinq sont dans ce cas. Bruno Rojouan sénateur, interpellé par la Commune en a fait une question écrite présentée à l'Assemblée nationale le 4 novembre 2025. De plus, la Direction des Territoires propose de venir sur place étudier les pistes envisageables.

Nous espérons que nous n'aurons pas à choisir entre le financement de ces toitures ou d'autres projets pour l'avenir de Bellenaves.

BELLENA'WATT AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La mise en route du projet d'autoconsommation électrique collective a démarré le 1er novembre. L'**inauguration officielle** de cette opération aura lieu le **13 décembre à 11 h** à la salle socioculturelle. Nous y accueillerons nos partenaires financeurs et techniques, les entreprises qui ont contribué au projet et bien sûr l'ensemble des Bellenavois.

Mercredi 17 décembre à 18 h aura lieu une réunion technique avec les autoconsommateurs pour leur permettre de se familiariser avec les outils informatiques de suivi de consommation de chacun.

Pour tout renseignement complémentaire : bellenawatt@gmail.com.

LE PROJET DU « GRAND CHEMIN » ÉVOLUE !

Propriétaire des parcelles sur la route d'Ebreuil et à proximité du stade municipal, la municipalité travaille depuis plusieurs mois à une nouvelle version du projet qui permettrait la commercialisation de logements.

Après un premier projet d'écoquartier, dont les lots à bâtir n'ont malheureusement pas trouvé d'acquéreur, la commune a été accompagnée par plusieurs bureaux d'études dans le cadre de dispositifs nationaux, pour réfléchir au devenir du site et repenser sa programmation.

Aussi, un nouveau projet de 15 à 20 logements environ, permettrait de cibler plusieurs publics : les personnes actives et jeunes ménages ainsi que les seniors, en location ou accession.

Ce programme, en cours de définition, illustre la volonté municipale de répondre à la diversité de la demande exprimée et de proposer un cadre de vie de qualité à tous les habitants et nouveaux arrivants.

Le projet pourrait aussi intégrer un petit équipement de quartier, conçu pour renforcer le lien social et recréer un lieu de vie.

Plus largement, ces logements contribueraient à accompagner les grands enjeux économiques du sud Allier et permettre l'accueil de nouveaux salariés dans le département : le recrutement des salariés de la mine de lithium d'Echassières (près de 400 emplois attendus d'ici 2030) et les projets économiques du pôle de Gannat/Saint-Bonnet de Rochefort.

L'enjeu reste de trouver les investisseurs (particuliers, entreprises, investisseurs publics), sans quoi ce projet n'aboutira pas.

NOUS SOUHAITONS CONNAÎTRE VOTRE RESENTI !

Pour cela, rien de plus simple : la municipalité vous invite via votre smartphone à scanner ce QR Code pour répondre au questionnaire. Pour les habitants préférant la version papier, nous vous invitons à remplir le questionnaire joint à cette édition et le rapporter en mairie. Nous vous remercions pour votre contribution à l'avenir de ce nouveau quartier !

Votre avis sur le projet Grand
Chemin



PRÉVENTION DES CRUES

A la suite des récents et divers événements climatiques sur notre secteur, la Comcom a demandé à sa commission aménagement de débiter une réflexion sur les risques d'inondations et d'embâcles sur les ouvrages d'art dont le manque d'entretien des berges est souvent la cause principale. Une première réunion a eu lieu le 7 octobre dernier. D'une manière conjointe, l'Etat, le Département et la Comcom vont dans un premier temps transmettre un **rappel des devoirs des propriétaires riverains de cours d'eau**. Dès lors, un recensement intercommunal est en cours d'élaboration.



Si, dans un avenir proche, le manque d'entretien des berges devait perdurer, la Comcom pourrait décider d'augmenter le taux de la taxe GEMAPI afin de pouvoir faire face à d'éventuelles catastrophes de ce type sur le territoire...

"Salle socioculturelle" est le
nouveau nom pour la salle
des fêtes !

AUTOMNE 2025 | BELLENAVES

A VOTRE AGENDA !



EXPO CULTURELLE
"IMAGE D'UNE AFRIQUE HEUREUSE"
Expo photos du 3 au 10 décembre
RENCONTRES avec l'auteur Jacques
Trimouille les **mercredis 3 et 10**
décembre de 10h30 à 12h
Maison du tourisme.



CINÉ JEUNESSE
COURTS MÉTRAGES
DIM. 14 DECEMBRE à 15H00
Salle socioculturelle
6 courts métrages Jeunesse à
partir de 6 ans et goûter.
OFFERT par Picus.



CINÉMA
VENDREDI 16 JANVIER
Salle socioculturelle
"Buena Vista Social Club"
OFFERT par Picus.



CÉRÉMONIE DES VOEUX
VENDREDI 30 JANVIER À 18H00
Salle socioculturelle.



Suivez-vous sur Facebook
Commune de Bellenaves
(Infos administratives et intercommunales)
& **Rendez-Vous de Bellenaves**
(Animations, événements).



LOTO
DIMANCHE 8 FÉVRIER
Salle socioculturelle
Org. Secours Populaire.



CINÉMA
VENDREDI 20 FÉVRIER
Salle socioculturelle
"Gadjo Dilo"
OFFERT par Picus.



RANDONNÉE DES COLETTES
DIMANCHE 6 MARS
Départ du petit gymnase.



CINÉ DOCUMENTAIRE
VEND. 27 MARS
Salle socioculturelle
"Sa majesté le Cerf",
par le réalisateur photographe
nature Frank Pizon
Réservation à la Maison du
Tourisme au 04.70.58.39.75

LE HAMEAU DE L'AMITIÉ UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS ET EN PARTAGE

Cette année, la Résidence Autonomie Le Hameau de l'Amitié a été le lieu de nombreux moments de partage et de convivialité.

Les résidents ont profité de belles sorties : parc de Vichy, restaurant asiatique et Pagode de Noyant, journée pêche, journée à la Ferme de Marie à Lalizolle avec les enfants des assistantes maternelles... Une visite du musée du Costume de scène à Moulins viendra clore ce programme.

De nombreux échanges intergénérationnels ont animé l'année : ateliers cuisine, balades, jeux et repas avec les enfants du Relais Petite Enfance, rencontres avec les enfants de l'école primaire lors de la Semaine Bleue, dictée, jeux d'adresse et petit spectacle de cirque pour finir l'année en beauté.

Sans oublier les temps festifs qui rassemblent familles et résidents : galette des rois et plancha d'été, ainsi que les ateliers de gym adaptée, les séances de médiation animale, les animations musicales costumées et les activités du quotidien qui font vivre la résidence.

Merci aux familles, aux partenaires et à tous ceux qui contribuent à faire du Hameau de l'Amitié un lieu chaleureux, vivant et humain, fidèle à ses valeurs.

Sortie pêche à l'étang de Bellenaves le 11 septembre 2025 avec l'association la Gaule Chantelloise.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves de Bellenaves La Ronde des Petites Canailles a fait sa rentrée par l'élection d'un nouveau bureau : Rachel Barbier élue présidente et Vanessa Durantel élue trésorière et secrétaire. L'association remercie les membres du bureau sortants pour leur implication.

"L'année scolaire 2024-2025 nous a permis de mener différentes actions afin de récolter des fonds pour l'achat de cadeaux de Noël (un livre par enfant ainsi que des jeux extérieurs pour l'école) pour un montant de 1500€ ainsi que la participation financière du voyage de fin d'année à hauteur de 2500€. Nous avons aussi réuni près de 1000€ supplémentaires de subventions pour ce voyage auprès des communes des enfants scolarisés à Bellenaves.

Pour l'année 2025-2026 de nombreuses actions sont prévues. De nouveaux bénévoles seront les bienvenus ! Actualités et prochains événements disponibles sur nos réseaux sociaux APE BELLENAVES."

Contact :
06.95.04.68.88.



LE COLLECTIF

Changement de bureau :

Président : Yoann Lebroc
Vice-président : Patrick Chapron
Secrétaire : Ludovic Préfol
Trésorière : Valérie Aubailly
Trésorière adjointe : Dominique Legall

Contact : lecollectifbellenaves@gmail.com



LES ASSOS ONT FAIT LEUR RENTRÉE A Bellenaves, vous trouverez toujours une activité !

Fitness / Boite de jour en musique, tricot-crochet et loisirs créatifs, chorale, majorettes, gym d'entretien, badminton, pétanque, théâtre, éducation à l'environnement en forêt avec Lézard Vert, tennis avec le TC Ebreuil, Randonnée des Colettes.

Retrouvez toutes les associations,
les jours, horaires et lieux des
entraînements sur www.bellenaves.fr

En bref



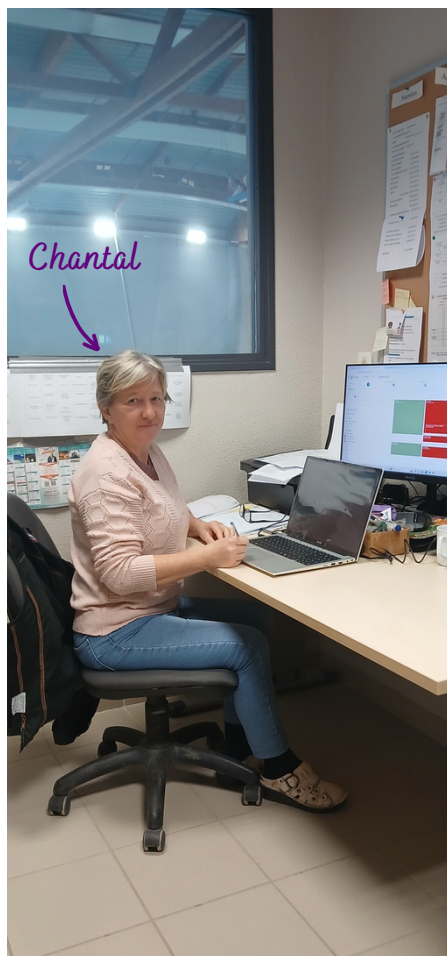
ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE FACTURE DIVISÉE PAR 4

En 2022, en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Energie, la Commune a réalisé une opération d'envergure qui a permis de remplacer plus de 140 éclairages publics vieillissants et gros consommateurs d'électricité. Couplé à une réduction du temps d'éclairage, cette mesure a permis de diviser par 4 la consommation d'électricité pour les seuls besoins de l'éclairage public.

L'annonce de la fin de commercialisation des éclairages traditionnels autres qu'à LED début 2027 incite la Commune à poursuivre son travail de renouvellement de la soixantaine d'éclairage anciens restants. Ce renouvellement interviendra au plus tôt courant 2026.

QUE FONT LES AGENTS ?

ÉPISODE 7 : ÉQUIPE ENTRETIEN ET CENTRE OMNISPORTS



ÉTAT CIVIL



Naissances

Miliano ROGER né le 30/08/2025
Thaïs GEVREY née le 15/09/2025

Décès

Lucette BOUVARD, le 9/10/2025
Marie Claire VOTTERO née MARAVAL
DE BONNERY, le 14/10/2025
Thierry SARRON, le 12/11/2025



Mariages / PACS



Emilie GARDIOL et Yannick BRUN
le 23 août 2025
Eric DIEUDONNÉ et Corinne ROGER
le 30 août 2025
Eloïse de BOUTEVILLE et Arthur METRAL
DE CARA, le 10 octobre 2025 (PACS)

Directrice de publication :

Nicole HAUCHART

Comité de rédaction : Serge BORREL,
Stéphanie BRUZZESE, Hugues DE
COLLASSON, Mireille POUILLEN, Corine
RYAN-SCHUBERT.

Chantal BESSON est agent depuis avril 2010. Elle est chargée de 2 missions principales (26h/sem) :

- Secrétariat pour le centre omnisports, le petit gymnase et le terrain de football : proposer un lieu adapté à la manifestation en fonction de la demande et des disponibilités, gestion des plannings d'occupation, convention avec les occupants, remise des clés, assurer le relationnel avec le public suivi, facturation.
- Entretien des locaux après chaque occupation : Entretien de multiples surfaces avec les produits adaptés, entretenir quotidiennement la balayeuse et la laveuse, faire de petites réparations (changer une ampoule, revisser les lunettes des WC, refaire un filet de badminton, ...)

L'objectif de Chantal est de faire en sorte que chaque intervenant soit reçu dans des conditions optimum d'utilisation et de propreté.

A titre occasionnel, Chantal Besson pourra intervenir en remplacement ou en complément sur les missions de ses collègues Stéphanie Olivier (ménage locaux communaux) ou Cathy Soupizet (cantine, surveillance des enfants, grand ménage de l'école en été).

Stéphanie OLIVIER est agent depuis septembre 2020. Elle est chargée de 3 missions principales (24h/sem) :

- Entretien des locaux : mairie, maison du tourisme, médiathèque, salles des associations, salle socioculturelle, salles de réunions de l'ancienne mairie, maison des services socioéducatifs dont garderie.
- Gestion de stocks des produits d'entretien : veille, suivi des commandes, répartition par site.
- Etats de lieux de la salle socioculturelle, remise des clés. Stéphanie Olivier met tout son cœur à préparer cette salle pour que chacun s'y sente bien. Elle tient à ce que les lieux soient accueillants et agréables pour chaque utilisateur. Alors, un petit geste de chacun pour laisser la salle propre et rangée, c'est une belle façon de lui dire merci !

A titre occasionnel, Stéphanie Olivier intervient sur le camping et le gîte communal en l'absence de notre prestataire externe et saisonnier, ou sur le centre omnisports en l'absence de Chantal Besson, référente principale.

Stéphanie travaille par ailleurs en garderie périscolaire, sous la responsabilité de l'association Viva Sioule.